

P REMIÈRES SYNTHÈSES

L'EMPLOI NON SALARIÉ DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS DE 1983 A 1994

Le travail non salarié rassemble en France, en 1994, 2,6 millions de personnes (travailleurs indépendants et employeurs), dont 0,6 million dans le secteur agricole. Majoritairement masculin (75 % d'hommes), l'emploi non salarié se concentre fortement sur les tranches d'âge des 40-49 ans (33 %). Traditionnellement fort dans l'agriculture, il se développe aujourd'hui dans le tertiaire, secteur en expansion, et dans une moindre mesure dans l'industrie.

L'emploi non salarié est plus ou moins répandu, selon les pays européens, en fonction du poids variable de l'agriculture et de l'influence de facteurs juridiques, économiques ou culturels. Il représente près du quart des travailleurs en Italie ou en Espagne, moins de 10 % en Allemagne ou au Danemark. Avec 12 % de travailleurs non salariés, la France et le Royaume-Uni se situent à un niveau intermédiaire.

L'emploi non salarié peut jouer un rôle d'ajustement en période de crise, s'appuyant parfois sur des politiques d'emploi incitatives : se développe alors un non-salariat que l'on peut qualifier de «refuge». Les disparités entre pays ont eu toutefois tendance à s'accroître tout au long de la période, à un rythme qui a suivi celui de la conjoncture.

Par le rôle qu'il est susceptible de jouer dans la création d'emplois productifs, le travail non salarié suscite un intérêt nouveau. Plus souple que l'emploi salarié à durée indéterminée, il permet aux entreprises «clientes» de s'adapter plus facilement aux évolutions de la conjoncture économique en supportant moins de frais fixes. Les grandes entreprises ont en effet eu tendance à réduire leurs effectifs pour se recentrer sur leur métier de base et à externaliser les activités périphériques en recourant à la sous-traitance. La reprise économique aux Etats-Unis, et plus récemment en Europe, a été moins génératrice d'embauches sur contrats stables que par le passé. Les emplois de proximité non salariés, les sociétés de services aux entreprises et l'incitation à l'installation de travailleurs indépendants connaissent alors de nouveaux développements.

Cependant, le statut de non-salarié, qui concerne de 8 % à 25 % de la population active des pays européens, demeure peu étudié,



principalement à cause de problèmes de définitions et d'hétérogénéité des populations concernées. Les définitions du travail non salarié varient en effet selon les pays, ou même dans chaque pays, en fonction des législations qui s'y appliquent (encadré 1).

Pour cette étude, centrée sur les comparaisons internationales, les travailleurs non salariés sont ceux qui travaillent pour leur propre compte employant ou non d'autres personnes : ces dernières pouvant être des salariés réguliers ou occasionnels, des travailleurs familiaux non rémunérés ou des apprentis. Les travailleurs familiaux, en nombre faible et souvent mal appréhendés par les statistiques, ne sont pas intégrés ici à la population non salariée.

* Les travailleurs non salariés se caractérisent par une forte hétérogénéité : entre l'agriculteur, le petit revendeur de journaux et le chef d'entreprise à la tête de milliers de personnes, les différences sont grandes. De plus, la frontière entre travail salarié et travail non salarié est souvent de plus en plus floue : ainsi, le travailleur non salarié dont la production dépend d'une seule entreprise ne dispose pas d'une véritable autonomie.

On s'appuiera ici sur les résultats des «enquêtes sur les forces de travail» de 1983 à 1994 (encadré 2) en France, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Italie et Allemagne (1).

Le non-salariat prédomine dans les pays latins et dans l'agriculture

En moyenne, le travail non salarié représente dans chacun des pays étudiés 2 à 3 millions de personnes

(1) - Pour l'Allemagne, on raisonne sur la RFA pour les premières années, l'Allemagne réunifiée ensuite. Paradoxalement, la réunification ne remet pas en cause les observations faites sur la période précédente.

Encadré 1

PROBLÈMES DE DÉFINITIONS ET DE FRONTIÈRES ENTRE TRAVAILLEURS SALARIÉS ET TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

Par travailleurs non salariés, on désigne souvent les personnes travaillant pour leur propre compte. Pourtant, la définition du travail non salarié n'est pas aussi simple et recouvre des réalités très différentes.

Selon la définition du BIT, un travailleur non salarié est une personne qui effectue un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature, par opposition à un salaire ou un traitement. On distingue à cet égard trois catégories de travailleurs non salariés : les «employeurs» occupant un ou plusieurs salariés et travaillant dans leur propre entreprise, cabinet ou exploitation agricole dans le but de réaliser un profit ; les «indépendants», qui se distinguent des employeurs par le fait qu'ils n'emploient aucun salarié ; les travailleurs familiaux enfin, qui aident un membre de leur famille à gérer une exploitation agricole ou une entreprise, sans être salariés de l'entreprise.

Ces définitions n'en demeurent pas moins imprécises. En outre, comme le fait observer le BIT (1992), aucun critère ne permet réellement de trancher un certain nombre de cas frontières. C'est pourquoi l'emploi non salarié est souvent mesuré par le solde entre emploi total et emploi salarié.

Ainsi, en pratique, il est difficile de déterminer si une personne exerce ou non un travail non salarié. Les déclarations des personnes correspondent aux données du fisc et de la Sécurité sociale. Cependant, certains cas particuliers ne font pas l'unanimité des statisticiens nationaux : des personnes peuvent exercer une activité intermédiaire entre emploi salarié et emploi non salarié, comme les travailleurs "free lance", les consultants, les gérants, les V.R.P. ou les personnes ne travaillant que très peu d'heures par semaine. Le cas des propriétaires exploitants constitués en entreprise pose également problème : par rapport à la législation de l'impôt, ils sont salariés de leur entreprise et reçoivent un salaire. Les statisticiens français les classent comme tels dans la ventilation par statut mais les imputent à la population non salariée dans leur nomenclature PCS des catégories socioprofessionnelles. Ils présentent cependant certaines caractéristiques propres aux travailleurs indépendants et de nombreux pays les intègrent à la population non salariée. Le Royaume-Uni adopte une position intermédiaire.

De plus, l'enquête sur les forces de travail étant une enquête auprès des ménages, le statut enregistré est le statut déclaré par l'intéressé : ainsi, la majorité des femmes de ménage travaillant dans plusieurs foyers se déclarent indépendantes ; en revanche le statut mentionné par les fermiers et métayers est plus fluctuant d'une personne à l'autre.

Encadré 2

L'ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL DANS LES PAYS EUROPÉENS

Dans chaque pays de la Communauté européenne, l'enquête sur les forces de travail a lieu au moins une fois par an et se réfère à la situation au cours d'une semaine donnée, cette semaine étant choisie par chaque pays parmi les mois du printemps.

Il s'agit d'une enquête auprès des individus ou des ménages. Selon les pays, elle est intégrée à une enquête nationale (France, Allemagne, Espagne) ou demeure une enquête spécifique (Italie, Royaume-Uni, Danemark). Des corrections sont apportées par chaque pays afin d'ajuster les réponses à la population totale et redresser les résultats des non-réponses.

La population étudiée est la population résidente, les emplois sont dénombrés par établissement et l'on ne différencie pas les travailleurs à temps partiel des autres.

en 1994. Deux pays se distinguent cependant : l'Italie, qui compte 5 millions de non-salariés et le Danemark qui n'en compte que 200 000, en raison principalement d'un effet de taille.

En France et au Royaume-Uni, le taux de non-salariat est d'environ 12%, nettement plus élevé qu'en Allemagne ou au Danemark (autour de 9%). En revanche, l'Espagne et l'Italie affichent des taux beaucoup plus importants, au-dessus de 20 % (tableau 1).

Ces taux sont influencés par la répartition sectorielle de l'emploi dans chacun des pays considérés. L'emploi non salarié est en effet plus répandu dans le secteur agricole, où près de la moitié des travailleurs sont indépendants. Les différences de taux constatées sont donc pour partie le reflet des différents degrés d'industrialisation et de tertiarisation de l'emploi entre pays. Afin d'éliminer cet effet de «structure sectorielle», nous avons calculé un taux fictif de non-salariat pour chaque pays : il correspond au taux de non-salariat qu'aurait le pays si sa répartition sectorielle était celle de la France. On peut ainsi, pour chaque pays, décomposer la différence de taux réel avec la France entre d'une part l'effet de «structure sectorielle», d'autre part «l'effet spécifique» lié au mode d'organisation des emplois (tableau 2).

Dans chaque pays, l'effet «spécifique» domine l'effet de «structure sectorielle». Ainsi, la part variable de l'emploi non salarié reflète avant tout des différences d'organisation du travail et non des divergences dans la répartition sectorielle des économies.

De plus, en règle générale, l'effet de «structure» renforce l'effet «spécifique». L'Espagne et l'Italie ont ainsi une répartition sectorielle de l'emploi plus agricole qui favorise le non-salariat par rapport à la situation française. C'est l'inverse au Danemark et en Allemagne (tableau 3).

Tableau 1
Effectifs non salariés (en milliers) et taux de non-salariat (1) (en %) selon le secteur d'activité en 1994

	Agriculture		Industrie		Services		Taux global	Population active occupée (en millions)
	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux		
Italie	718	46,3	1 046	16,3	3 071	25,5	24,1	20,0
Espagne	608	52,4	581	16,5	1 402	20,0	22,1	11,7
Royaume-Uni	267	50,0	1 072	15,1	1 958	10,9	12,9	25,6
France	634	56,2	523	9,0	1 401	9,5	11,8	21,7
Allemagne	364	31,1	740	5,6	2 221	10,4	9,3	35,8
Danemark	52	40,9	45	6,7	115	6,7	8,4	2,5

(1) - Taux de non-salariat = nombre de travailleurs non salariés / nombre total de travailleurs.

Source : Eurostat.

Tableau 2
Taux fictif de non-salariat, effet de «structure sectorielle» et effet «spécifique»

	1994				1983		
	Taux réel (= Tr)	Taux fictif (= Tf) (1)	Différence de taux réel avec la France	Effet de structure	Effet spécifique	Effet de structure	Effet spécifique
Italie	24,1	24,1	12,3	0,0	12,3	1,9	10,0
Espagne (2)	22,1	20,7	10,3	1,4	8,9	-	-
Royaume-Uni	12,9	14,1	1,1	-1,2	2,3	-1,4	-1,7
Allemagne	9,3	10,2	-2,5	-0,9	-1,6	0,0	-4,0
Danemark	8,4	8,5	-3,4	-0,1	-3,3	-0,6	-0,8

L'effet de structure sectorielle est mesuré par la différence entre le taux réel du pays (Tr) et son taux fictif (Tf).

L'effet spécifique est l'effet résiduel une fois éliminé cet effet structurel ; il est mesuré par la différence entre le taux fictif du pays (Tf) et le taux de non-salariat français (11,8 en 1994 et 13,3 en 1983).

(1) - Taux fictif de non-salariat du pays $j = \sum_i$ (part du secteur i dans l'emploi total en France * part de l'emploi indépendant du secteur i dans le pays j).

(2) - Pour l'Espagne, les données ne sont disponibles qu'à partir de 1986, date de son entrée dans la Communauté européenne.

Source : Eurostat, calculs DARES.

Ces effets «spécifiques» ont des origines à la fois économiques, juridiques et culturelles : les pays méditerranéens à culture latine seraient plus enclins au travail non salarié que les pays du nord. Ainsi, dans l'industrie et les services, les travailleurs non salariés représentent plus de 15 % de l'emploi en Italie et en Espagne, alors que cette part est inférieure à 11 % dans les pays du nord, à l'exception du Royaume-Uni (tableau 1). On trouve par exemple en Italie un grand nombre de petites entreprises qui forment entre elles un tissu économique équilibré, sans positions dominantes, mais avec une solidarité orga-

Tableau 3
Répartition sectorielle de l'emploi total dans chaque pays en 1994

	En %		
	Agric.	Indust.	Serv.
Espagne	9,9	30,1	60,0
Italie	7,7	32,1	60,2
France	5,2	26,9	67,9
Danemark	5,0	26,5	68,4
Allemagne	3,3	37,0	59,7
Royaume-Uni ...	2,1	27,8	70,1

Source : Eurostat.

nique forte : les travailleurs non salariés peuvent donc profiter d'une autonomie notable tout en s'appuyant sur un réseau de soutien.

Le cas du Royaume-Uni est particulier dans la mesure où les deux effets jouent en sens contraire et se compensent en 1994 : ce pays a déjà réduit à l'extrême son activité agricole et a donc une structure sectorielle moins favorable au travail non salarié que celle de la France. Avec des règles juridiques particulièrement favorables, il a toutefois beaucoup développé le non-salariat dans l'industrie (de 8 à 15 % entre 1983 et 1994) et enregistre un effet « spécifique » de + 2,3 points par rapport à la France.

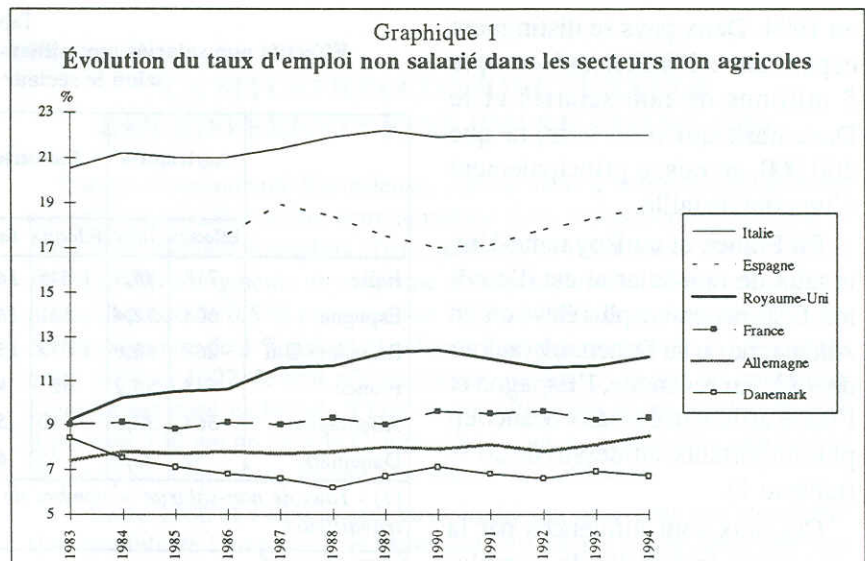
L'évolution relative de ces effets entre 1983 et 1994 est assez peu marquée. Le développement du non-salariat au Royaume-Uni s'accroît : l'effet « spécifique » de - 1,7 point par rapport à celui de la France en 1983, s'est transformé en un effet de + 2,3 points en 1994. En revanche, le Danemark a diminué son activité non salariée et son effet « spécifique » a chuté, par rapport à la France, de -0,8 point à -3,3 points (tableau 2).

Au niveau structurel, l'analyse des évolutions entre 1983 et 1994 fait surtout apparaître le passage plus rapide de l'Italie et de l'Allemagne à des économies moins agricoles, et donc moins favorables au travail non salarié : l'effet de structure sectorielle est passé de 1,9 point à 0 point pour l'Italie et de 0 point à - 0,9 point pour l'Allemagne.

Hors agriculture, le poids de l'emploi non salarié se confirme

Le poids du non-salariat dans l'agriculture est tel que l'évolution des taux de non-salariat dans les différents pays reflète surtout leurs propres évolutions sectorielles (2). Aussi, dans la suite, les comparaisons seront-elles détaillées sur les seuls secteurs de l'industrie et des services (graphique 1).

Dans les quatre principaux pays que sont la France, l'Allemagne, le



Source : Eurostat.

Royaume-Uni et l'Italie, l'emploi non salarié s'est maintenu ou a progressé dans le secteur non agricole sous l'influence de trois effets. Un effet structurel : le secteur tertiaire, relativement plus riche en emploi non salarié, s'est développé sur la période tandis que l'industrie a réduit ses effectifs. Un effet organisationnel : les entreprises existantes se recentrent sur leur activité principale et ont recours à la sous-traitance; d'autres apparaissent, plus petites et plus spécialisées, pour répondre à la diversification des habitudes de consommation des ménages. Un effet plus conjoncturel peut en outre accélérer le progrès du travail non salarié en période de crise, ce statut pouvant, pour des salariés menacés, être la seule solution pour échapper au chômage.

Comme le souligne l'OCDE (3), le développement de l'emploi non salarié dépend de la situation du marché du travail par l'intermédiaire de «facteurs d'incitation» et de «facteurs de contrainte». Les facteurs «d'incitation» interviennent en période de conjoncture favorable, lorsque l'apparition d'opportunités nombreuses de bénéfices importants pousse les travailleurs à opter pour une activité indépendante; les facteurs de «contrainte» apparaissent plutôt en temps de crise lorsque le non-salariat devient la seule alter-

native à un chômage de longue durée : le non-salariat qui se développe alors pourrait être qualifié de «refuge».

Cependant, les évolutions des taux de non-salariat peuvent traduire non seulement une augmentation réelle de l'emploi non salarié mais aussi une chute de l'emploi salarié. Ainsi, les restructurations massives du début des années quatre-vingts ont mécaniquement accru le taux de non-salariat puisque des centaines de milliers de postes salariés ont été supprimés dans les charbonnages, la sidérurgie, le textile ou la construction navale.

En Espagne, le taux de non-salariat, qui était en hausse de 1980 à 1987 (4), a considérablement chuté entre 1987 et 1991, au moment de la reprise économique (5). Il a ensuite eu tendance à croître sur la fin de la période. Son évolution a donc été plutôt contracyclique : l'emploi non salarié a moins diminué que l'emploi salarié en période de crise; mais en revanche, il a moins augmenté lorsque la conjoncture s'est améliorée, les travailleurs semblant

(2) - Pour la France, voir encadré 3.

(3) - Perspectives de l'emploi, OCDE 1992.

(4) - L'emploi en Espagne, C. Guittou, M. Maruani, E. Reynaud.

(5) - Pour plus de détail sur l'évolution de l'environnement conjoncturel, voir encadré 4.

privilégier la protection et les garanties des emplois salariés.

La conclusion est la même dans le cas du Danemark, en dépit d'une évolution radicalement différente : chute du taux de non-salariat de 1983 à 1988, légèrement compensée ensuite. La conjoncture économique générale de ce pays, en particulier son taux de chômage, a en effet évolué à l'opposé de celle des autres pays.

Au Royaume-Uni, le taux de non-salariat a progressé jusqu'en 1990, sa croissance ayant été encouragée par des facteurs de «contrainte» jusqu'au milieu de la dernière décennie, puis par des facteurs «d'incitation».

Le travail non salarié joue donc, dans l'ajustement conjoncturel, un rôle différent selon les pays. Sa sensibilité aux événements économiques est influencée par la nature des emplois concernés, ainsi que par les environnements culturels et institutionnels propres à ces pays.

Effet stabilisateur, rôle d'accompagnement ou instrument d'amplification ?

Le rôle économique du travail non salarié peut être approché à travers l'analyse de la contribution de l'emploi non salarié à l'évolution de l'emploi total (encadré 5).

L'étude des corrélations entre les évolutions de l'emploi salarié et de l'emploi non salarié confirme que le non-salariat a, au Danemark, une évolution contracyclique et joue, en période de ralentissement économique, un rôle important de refuge pour compenser les évolutions des effectifs salariés. Ce type de non-salariat a d'ailleurs été largement encouragé dans tous les pays par des dispositifs nationaux comparables à l'*Enterprise Allowance Scheme* (EAS) instauré en 1983 au Royaume-Uni ou à l'*Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs*

Encadré 3

LES DIFFÉRENTES SOURCES ÉVALUANT LES EFFECTIFS NON SALARIÉS EN FRANCE

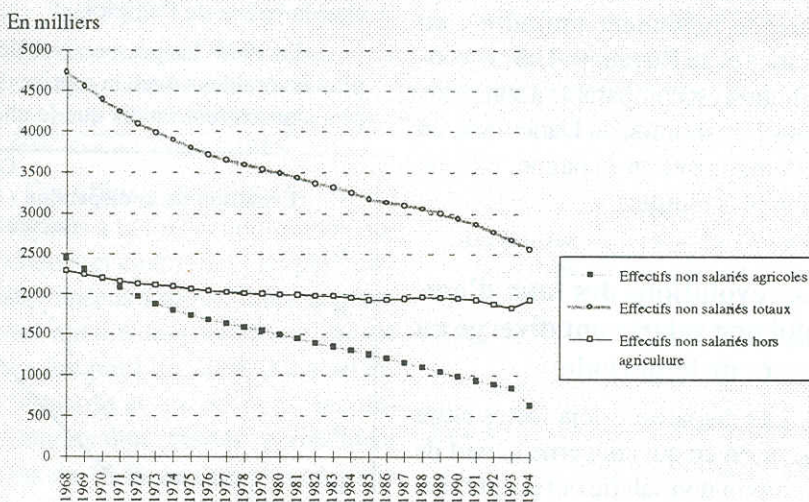
Deux sources principales mesurent en France les évolutions de l'emploi non salarié : l'enquête Emploi ou l'exploitation de données administratives.

L'enquête Emploi est une enquête annuelle auprès des ménages qui retrace la situation socio-professionnelle des personnes au 31 mars. Elle renseigne notamment sur le statut des enquêtés (salarié, non salarié). Son exploitation permet donc de déterminer la répartition de la population active non salariée par grande catégorie : employeurs, indépendants et aides familiaux. Les effectifs non salariés issus de cette enquête sont communiqués à Eurostat et intégrés à l'enquête sur les forces de travail. Ils servent également de base aux estimations provisoires de la Comptabilité Nationale.

Indépendamment de cette enquête, la division Emploi de l'INSEE évalue le niveau de l'emploi non salarié à l'échelon régional et départemental, au 31 décembre de chaque année. Les effectifs issus du dernier recensement de la population sont actualisés à partir d'indices d'évolutions fournis par deux sources administratives principales : la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les non-salariés agricoles et l'Agence Centrale des Organismes de Sécurités Sociales (ACOSS) pour les autres. L'agrégation de ces données régionales fournit le niveau de l'emploi non salarié à l'échelle nationale. Cette source ne permet cependant pas de distinguer les différentes catégories de non-salariés. Elle est également utilisée par la Comptabilité Nationale pour corriger les données provisoires issues de l'enquête Emploi.

Les effectifs comptabilisés par les deux sources diffèrent légèrement. Cela est essentiellement dû à une différence de champ, l'enquête Emploi ne concernant pas les collectivités, ainsi qu'à un décalage temporel.

Evolution sur longue période des effectifs non salariés en France



Source : Enquête Emploi, INSEE.

Ce graphique souligne la très forte chute des effectifs non salariés agricoles et la relative stabilisation, depuis le début des années quatre-vingts, des effectifs non salariés non agricoles. Ainsi, l'évolution générale de l'emploi non salarié est-elle largement le reflet de la baisse de l'activité agricole, activité fortement utilisatrice de main-d'oeuvre non salariée.

d'Entreprises (ACCRES) établie en 1976 en France.

Par contre, les évolutions d'emploi salarié et non salarié, au sein du secteur non agricole, sont parallèles dans les autres pays; l'emploi non salarié évolue en phase avec la conjoncture et accuse donc une baisse en période de récession. Selon les pays, cette chute peut alors être plus ou moins accentuée par rapport à celle de l'emploi salarié. Lorsque, comme en Espagne, l'emploi non salarié évolue moins vite que l'emploi salarié, le taux de non-salariat réagit de façon contractuelle. Dans ce cas, il doit exister une part non négligeable de «non-salariat refuge», qui limite la baisse spontanée de l'emploi non salarié liée à une mauvaise conjoncture.

La contribution de l'emploi non salarié aux variations de l'emploi total est également très différente d'un pays à l'autre. En Italie, le travail non salarié joue un rôle déterminant : 26 % de travailleurs non salariés contribuent, en 1994, à 51 % de l'évolution de l'emploi total. Dans les autres pays, l'emploi non salarié semble avoir une influence nettement moindre : en France et au Royaume-Uni, sa contribution est comparable à son poids dans l'économie, au Danemark, en Allemagne et en Espagne, elle est bien plus réduite.

Les évolutions des taux d'emploi non salarié ont divergé au cours de la période

Les disparités, déjà fortes entre pays, en ce qui concerne la part de l'emploi non salarié ont eu globalement tendance à s'accroître au cours de la période 1983-1994 (graphique 2). Les changements organisationnels qui ont conduit à un recentrage des activités des entreprises et un plus grand recours au travail indépendant ne se sont donc pas produits avec la même ampleur dans tous les pays.

Encadré 4

LA SITUATION CONJONCTURELLE DES DIFFÉRENTS PAYS ENTRE 1983 ET 1991

Dans la Communauté Européenne, comme dans d'autres zones, il existe une relation positive étroite entre le rythme de la croissance économique et celui des créations d'emplois. Trois périodes se détachent : entre 1980 et 1985, le PIB a augmenté en moyenne d'un peu plus de 1 % par an et l'emploi a diminué de 0,5 % par an; entre 1985 et 1990, la croissance du PIB a été en moyenne de 3 % par an et celle de l'emploi de plus de 1,5 % par an; entre 1990 et 1992, le PIB n'a augmenté que de 1,5 % par an tandis que l'emploi est resté inchangé. Il faut en définitive une augmentation du PIB d'environ 2 % par an dans la Communauté pour voir apparaître une hausse de l'emploi. Cependant, ce seuil est loin d'être uniforme.

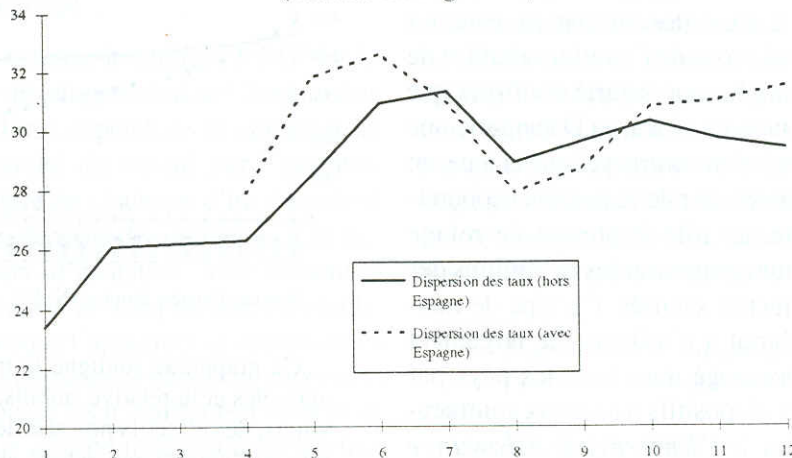
Entre 1980 et 1985, le seul pays étudié qui ait connu une augmentation sensible de l'emploi est le Danemark. Ce pays a même enregistré une diminution assez forte de son taux de chômage. Il le doit à une croissance du PIB supérieure à 2 % par an. Partout ailleurs, la dégradation de l'emploi a été très marquée. Le Royaume-Uni a cependant été le premier, en Europe, à connaître un mouvement de reprise : la croissance de 3,5 % de son PIB en 1983 a permis une reprise de l'emploi dès 1984; le chômage s'est stabilisé progressivement et a commencé à diminuer en 1986.

Entre 1985 et 1990, l'emploi a augmenté dans tous les Etats européens étudiés. En France, en Italie et au Danemark, l'augmentation est inférieure à 1 % par an, tandis qu'en Espagne, au Royaume-Uni et en Allemagne, elle est de l'ordre de 2 % par an, voire plus. Au Royaume-Uni, le chômage s'est d'ailleurs réduit de façon spectaculaire. En revanche, le Danemark, qui avait vu son taux de chômage diminuer entre 1980 et 1985, enregistre un accroissement de celui-ci pendant cette période.

En 1990, le Royaume-Uni entre le premier en récession. L'ensemble des autres pays va le suivre de manière échelonnée. Les trois années suivantes sont des années de récession, de faible création nette d'emplois et d'augmentation du chômage. A partir de 1993, la croissance économique semble redémarrer dans la Communauté, mais elle ne parvient pas encore à empêcher la baisse de l'emploi.

En 1994, les perspectives de l'économie européenne semblent devenir plus favorables : avec la reprise de la production, les créations nettes d'emploi s'accroissent tandis que le chômage entame sa régression.

Graphique 2
Évolution de la dispersion (1) des taux de non-salariat entre pays (secteurs non agricoles)



(1) - La dispersion est mesurée par la variance entre les différents taux de non-salariat des pays au cours d'une année donnée.

Source : Eurostat.

Si les disparités entre pays ont eu tendance à s'accroître, elles n'ont cependant pas toujours évolué dans le même sens ni à la même vitesse. Il est difficile de distinguer une cyclicité nette sur la période : globalement, les phases récessives (de 1983 à 1986 et de 1990 à 1993) se caractérisent par un accroissement modéré de ces disparités. En revanche, la seule phase d'expansion des douze années retenues - de 1986 à 1990 - témoigne d'une évolution contrastée : dans un premier temps, de 1986 à 1988, les disparités entre les taux d'emploi non salarié se sont fortement accentuées pour ensuite se réduire entre 1988 et 1990.

Le profil d'évolution sur la seconde moitié des années quatre-vingts suggère une interprétation qu'il conviendra de tester sur d'autres phases d'expansion, en particulier la période actuelle : en début de reprise, les facteurs «de contrainte» céderaient la place aux facteurs «d'incitation» qui, en élargissant les marges de liberté, favoriseraient le développement de réponses très différentes et plus ou moins rapides selon les pays : les taux de non-salariat se disperseraient davantage. Au-delà de cette phase d'adaptation, une fois la croissance établie, les taux de non-salariat s'homogénéiseraient et les disparités s'atténueraient jusqu'à une nouvelle récession.

Valérie ANDRÉ
(DARES).

Encadré 5

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS DES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI NON SALARIÉ A L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL

Dans chaque pays, on a pour une année donnée (t) :

$$Et(t) = Es(t) + Ei(t)$$

Entre l'année (t) et l'année (t-1) l'évolution est donc :

$$dEt(t, t-1) = dEs(t, t-1) + dEi(t, t-1)$$

Sur la période 1983-1994, la variance des évolutions de l'emploi total de chaque pays vérifie donc :

$$VdEt = VdEs + VdEi + 2Cov(dEs, dEi)$$

$$100\% = VdEs/VdEt + VdEi/VdEt + 2Cov(dEs, dEi)/VdEt$$

où dEt = variation d'emploi total

dEs = variation d'emploi salarié

dEi = variation d'emploi non salarié

Le premier terme de l'équation peut s'interpréter comme la contribution des variations de l'emploi salarié aux évolutions de l'emploi total. Le deuxième correspond à la contribution des évolutions de l'emploi non salarié et le dernier à l'interaction des deux formes d'emplois, salarié et non salarié.

Ce modèle d'analyse de la variance témoigne ainsi du fait qu'une évolution de 1 point de l'emploi total est imputable à trois facteurs différents ; il permet également d'évaluer l'impact respectif de chacun de ces trois facteurs.

Contributions	Ensemble des secteurs				Hors agriculture			
	VdEs/ VdEt	VdEi/ VdEt	Cov (dEs, dEi)/ VdEt	Poids de l'emploi non salarié	VdEs/ VdEt	VdEi/ VdEt	Cov (dEs, dEi)/ VdEt	Poids de l'emploi non salarié
France	102	10	-6	13	76	17	3	9
Royaume-Uni	51	12	18	12	68	15	8	11
Espagne	87	6	3	23	85	5	5	20
Danemark	109	3	-6	10	112	2	-7	7
Allemagne	90	0,3	5	9	84	0,3	8	8
Italie	41	51	4	26	60	26	7	22